

Avis aux parents du AHMJQ

St-Rémi

Le 15 octobre 2020

Plutôt cette semaine, le ministère de la Santé Publique a déclaré que la Montérégie passait de l'orange au rouge. Ce signifie que le Hockey organisé devra cesser toutes ses activités dès dimanche le 18 octobre à minuit.

Le AHMJQ maintiendra ses activités jusqu'à cette date précise. Les parties ou joutes affichées sur le site seront donc maintenues. Certains correctifs seront apportés à cet horaire pour vendredi.

Nous demandons aussi aux joueurs présentant des symptômes de ne pas se présenter aux joutes. De même si un membre de votre famille immédiate a des symptômes, on demande aussi aux autres membres de la famille de ne pas se présenter aux joutes.

Si vous ne pouvez pas vous présenter aux joutes ou pour toutes autres raisons, nous vous prions d'en avvertir vos directeurs de catégorie. En nous appelant, nous pourrions ainsi combler l'absence d'un joueur et éviter l'annulation de cette partie.

Nous vous avisons aussi, que le AHMJQ remboursera au prorata des glaces perdues tous les joueurs inscrits. Ces montants seront calculés dès que le ministère nous indiquera que nous pourrions reprendre nos activités.

D'ici là, soyez prudents et restez en santé

Pierre Dumouchel
Au nom du CA du AHMJQ.

